



# La Lettre du Souvenir

Association  
pour le Souvenir  
des Fusillés  
de La Braconne

N°26 - janvier 2015

## Éditorial

**L'**une des rares traditions qui unit les hommes à travers le monde, c'est celle des vœux du Nouvel An.

Je souhaite sincèrement que ces vœux soient partagés par tous les membres de la grande famille des Fusillés de la Braconne.

Que cette année vous apporte tout ce que vous désirez le plus, ponctué d'instant de bonheur partagés et d'une sérénité dans toutes les épreuves.

Bien à vous,

Michèle Dessendier

15 janvier 1944

### 10 Résistants charentais sont fusillés dans la clairière de la Braconne

Ils sont exécutés en trois groupes. Les corps, recouverts de chaux, sont enfouis dans une fosse creusée à proximité du lieu d'exécution.

Ils sont âgés de 27 à 45 ans.

### Une cérémonie commémorative aura lieu jeudi 15 janvier 2015 à 15 heures devant le monument des Fusillés de la Braconne

à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires,

Allocution de Michel TRICOCHÉ, maire de Ruelle-sur-Touvre.

L'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne sera présente.

## Brie a accueilli la 30<sup>ème</sup> assemblée générale de l'ASFB

Cette assemblée générale était placée sous la présidence de Monsieur Michel Buisson, maire de Brie, qui a prononcé des mots d'accueil partagés par notre association « *en insistant sur les valeurs démocratiques, de tolérance, de respect, de citoyenneté et de laïcité qui sauvegardent et préservent nos libertés.* »

Nous nous efforçons de choisir notre date d'AG aux alentours des périodes d'arrestations qui ont conduit aux fusillades de la Braconne. Nous avons toujours beaucoup d'émotion à honorer les fusillés de la Braconne dans leurs communes respectives. Mais cette année, il nous semblait important de revenir sur la commune de Brie, car même si aucun des Fusillés n'était Briaud, Brie a le triste privilège d'avoir été le théâtre de cette tragédie.

Une cinquantaine d'adhérents avait fait le déplacement, beaucoup de nos amis s'étaient excusés, contrariés pour la plupart par des ennuis de santé.

Etaient également présents : M. Jérôme



Lambert, député de la Charente - M. Guy Branchut, conseiller général du canton - M. Patrick Rullac, directeur du service départemental de l'ONAC - M. Jean-Louis Marsaud, maire de Saint-Projet, et son adjoint - Des représentants d'associations du monde des anciens combattants de Charente.

Après la diffusion d'un diaporama réalisé par Jean-Michel Urbajtel, adhérent de l'ASFB, et illustrant l'inauguration du chemin du souvenir qui a eu lieu le 18 octobre 2014, Michèle Dessendier a livré son rapport moral qui vient conclure une année associative très riche.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

«Nous venons de vivre une année extraordinaire.

Même si nous sommes satisfaits d'avoir enfin pu inaugurer ce chemin du Souvenir, il reste malgré tout un sentiment indescriptible qui nous laisse une cicatrice, une blessure, comme on peut en avoir dans toutes les grandes familles lorsque des désaccords apparaissent.

Il faut pourtant accepter le désaccord. Il fait naturellement partie des relations humaines. Il révèle une limite dans les relations. Cette limite a forcément du sens. Le désaccord de l'autre n'est pas là juste pour nous embêter.

Le désaccord permet aussi de réfléchir, de se remettre en question, c'est ce que nous avons fait en avançant dans l'écriture des textes. Car lorsque l'on reprend l'ensemble des étapes qui ont été nécessaires durant plusieurs années pour cette écriture, on voit que nous avons eu le souci constant de tenir compte des souffrances qui traversent encore toutes les familles de ces seize jeunes hommes dont la vie s'est brisée en forêt de Braconne.

Afin d'ouvrir la voie à l'achèvement de ce projet, lancé en 2007, nous avons proposé, à l'Etat, au Département de Charente et à la commune de Brie d'accéder à la demande des familles qui souhaitaient que le nom de Robert Geoffroy ne soit pas inscrit sur la station N° 2. Ce qui a été fait. Le nom de ce fusillé n'a pas été inscrit sur la station N° 2. Seule subsiste, et une seule fois, la mention de ce nom dans la liste des fusillés figurant dans les commentaires relatifs à cette station.

Nous avons ainsi recentré nos écritures sur un seul fait indiscutable :

**Ils ont tous été Résistants, arrêtés, jugés par un tribunal militaire, fusillés et ensevelis dans les mêmes fosses, puis reconnus Morts pour la France.**

Et nous nous sommes interdits de juger qui que ce soit.

Nous devons transmettre aux plus jeunes un message de paix et de tolérance.



Je remercie Michel Buisson et son conseil municipal pour avoir partagé les mêmes valeurs que notre association dans cette conclusion prise à l'unanimité.

Si j'avais un vœu à formuler maintenant, c'est que chaque famille retrouve la sérénité et l'apaisement nécessaires pour continuer sa vie de chaque jour et accompagner les plus jeunes vers leur vie d'adultes sans haine ni rancœur. »

### **L'association s'est enrichie de nouvelles compétences :**

Georges Renon et Eric Biche, tous deux adhérents de l'association, se sont portés candidats aux postes de vérificateurs aux comptes. Ils viennent renforcer Joëlle Caporossi pour le contrôle des comptes tenus par la trésorière Annick Lapouge.

Messieurs Lucien Chabanais et Pierre Ratineau qui ont tenu ces postes durant plusieurs années avaient émis le souhait d'être remplacés. Ils ont été vivement remerciés pour le travail accompli dans le sérieux et la bonne humeur.

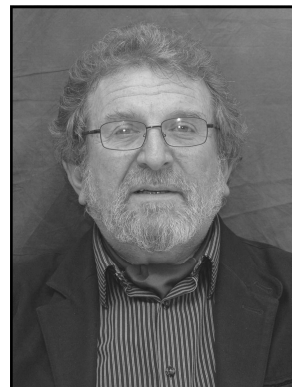
La bonne humeur était encore de mise lorsque Paul Caporossi a présenté le bilan financier, il a donné aux chiffres un sourire largement partagé par tous.

Puis, au moment des élections au conseil d'administration, l'assemblée a accueilli à l'unanimité la candidature proposée de Jean-Michel Urbajtel.

## **Nouveau membre du C. A. : Jean-Michel Urbajtel**

Depuis plusieurs années je suis adhérent de l'association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne. Je suis enfant de déportés et donc très sensible à tout ce qui touche à la transmission de la mémoire. La vie associative a toujours été pour moi le moyen de partager des moments forts entre amis et d'échanger des idées. Je suis maintenant à la retraite, je profite de mon temps libre pour me rendre utile.

Correspondant pour Brie de Charente Libre je vais à la rencontre des briauds et relate les événements de la commune. Lors de la dernière assemblée générale de l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne j'ai été convié à rejoindre le conseil d'administration, je me mets à la disposition de l'association pour l'aider à poursuivre sa mission de maintien de la mémoire et des valeurs.



## Instant de recueillement devant le monument



C'est dans une ambiance très intime et respectueuse que s'est déroulé l'instant de recueillement dans la clairière de la Braconne.

Des parents de Fusillés, accompagnés de Michel Buisson, maire de Brie, ont déposé des fleurs sur la pierre de granit. Le conseil général de la Charente avait fait livrer une gerbe pour cette occasion.

Michel David a lu deux poèmes qui rappellent sans cesse la présence des Fusillés dans cette clairière.

Avant d'écouter le chant des partisans, Michèle Dessendier a souhaité s'adresser aux Fusillés de la Braconne en leur lisant une lettre en réponse à celles qu'ils ont écrites juste avant les fusillades.

La journée s'est poursuivie autour d'un repas pris au restaurant « Le Feu de Bois » à Champniers où une vingtaine de personnes s'est retrouvée pour passer un excellent moment d'échanges, de souvenirs, et d'amitié.



## Projets 2015

### Les cérémonies 2015

Jeudi 15 janvier 2015 : cérémonie organisée par la municipalité de Ruelle-sur-Touvre et l'union locale de Ruelle

Dimanche 10 mai 2015 : cérémonie organisée par l'ASFB.

*Un courrier sera adressé aux associations des anciens combattants de Charente en leur précisant que les porte-drapeaux présents à la cérémonie de la Braconne seront invités à s'asseoir durant les discours.*

### Une année anniversaire pour le monument des Fusillés de la Braconne

1945 – 2015 : cela fera 70 ans que la construction du monument a été entreprise et réalisée. L'ASFB souhaite s'inscrire dans le programme du « Monument du mois » qui se tient à l'automne.

### Un panneau d'accueil

Pour éclairer le visiteur, il est envisagé d'ajouter un panneau à l'entrée du chemin du souvenir. Celui-ci indiquera :

L'historique du site avec les différentes étapes de construction et d'aménagement ;

Le sens de la visite du chemin du souvenir ;

La liste des donateurs et leurs logos ayant participé au financement des aménagements.

Cette réalisation sera intégralement financée par l'ASFB.

### Signalétique sur la RN 141

Il y a quelques années déjà, l'ASFB avait émis le souhait de voir le monument des Fusillés de la Braconne signalé depuis la RN 141, le grand axe routier qui dessert la Braconne. Une réponse favorable avait été apportée verbalement, mais rien n'a été réalisé depuis. Cette demande a donc été reformulée auprès des autorités présentes et ce dossier reste d'actualité et à suivre ....

## De Vous à Nous

Beaucoup de courrier nous est parvenu depuis notre précédente Lettre. C'est une nouvelle et heureuse occasion de constater qu'en plus des rencontres qui se font dans les cérémonies, il y a aussi un beau réseau d'amitié et de soutien qui se constitue (bien au-delà de la seule Charente) par les voies complémentaires de la lettre, du téléphone et d'Internet. N'hésitez pas à alimenter ce réseau qui nous permet notamment de rester en contact étroit avec ceux de nos amis que des ennuis de santé retiennent loin de nous.

**Fabienne Godichaud**, maire de Saint-Michel, empêchée pour une raison majeure d'assister à l'inauguration du Chemin du Souvenir a écrit son regret de n'avoir pas pu « *participer à cette manifestation, tant la commune de Saint-Michel se sent investie* ». De même, **Pierre Waendendries**, président de la section départementale de l'Association nationale des membres de l'Ordre du Mérite, absent d'Angoulême le jour de l'inauguration a écrit : « *J'aurais aimé être parmi vous pour ce travail de mémoire que vous entretenez, et le regrette vivement* ».

A la suite de l'inauguration du Chemin du Souvenir à laquelle il a assisté, **Philippe Duroussaud** nous a adressé un courrier pour nous dire « *je souhaiterais rejoindre les adhérents de votre association* ». Il ajoute : « *La perpétuation du souvenir de ces années terribles et du sacrifice de nos aînés est un devoir civique, qui s'impose à chacun* ».

Dans une longue lettre, **Jean-Pierre Gaborit** écrit à notre présidente : « *Je vous remercie beaucoup pour avoir déposé une fleur sur la plaque devant le nom de mon père. Je n'ai hélas pu participer à l'inauguration du Chemin du Souvenir. Je suis très heureux que ce beau projet ait pu aboutir. Malheureusement, je ne vais en Charente que trop rarement, mais j'essaie toutefois de me joindre à vous chaque fois que je le peux. La dernière manifestation de commémoration à laquelle j'ai pu participer était celle du 4 mai 2014. Comme toujours celle-ci était émouvante et de qualité* ».

**Jacques Carcédo**, qui représente au sein de notre association l'Association des familles de fusillés et massacrés s'est dit « *confus et désolé* » de n'avoir pas pu participer à notre dernière assemblée générale. « *J'aurais aimé dire publiquement la satisfaction de notre délégation présente à l'inauguration du Chemin du Souvenir, inauguration très réussie* ». Il nous donne en même temps connaissance de l'article qu'il a écrit pour le bulletin de liaison « Chateaubriant » de son association qui rend compte de l'inauguration du

Chemin du Souvenir. Dans un texte très documenté sur le monument des fusillés de la Braconne il écrit notamment : « *C'était l'aboutissement très attendu des extensions engagées sur le site des fusillades. Le Chemin du Souvenir que notre association a soutenu financièrement éclaire désormais ce qui s'est passé en forêt de la Braconne* ».

**Mme Andrée Gros**, s'était excusée par courrier de ne pas pouvoir assister à notre assemblée générale. L'Association départementale des déportés, internés et familles de disparus qu'elle préside tenait son assemblée générale le même jour. « *Je vous souhaite à tous une bonne et fructueuse assemblée générale. Je serai près de vous en pensée* »

Pour des raisons de santé, des amis fidèles nous ont écrit pour s'excuser de n'avoir pas pu participer à notre dernière assemblée générale, et nous donner en même temps des nouvelles d'eux. Ainsi, nos amis **Madeleine et Camille Dogneton** qui dans leur lettre écrivaient notamment : « *Nous serons près de vous par la pensée et vous souhaitons une parfaite réussite dans vos travaux, avec toute notre amitié* ». Ainsi aussi **Jacques Loiseau** (qui souhaitait « *une bonne assemblée générale* »), **Marcel Auvin** (« *Je vous félicite pour tout ce que vous faites, comme le Chemin du Souvenir à l'inauguration duquel je n'ai pas pu assister* »), **Jean Corbiat** (« *Je remercie la présidente et les membres du conseil d'administration pour leur travail* »). De même, **Jacques Doret**, sortant d'une hospitalisation au CHU de Poitiers écrivait « *ne pas pouvoir de ce fait assister à l'assemblée et à la réunion entre amis* ». Il ajoutait être toujours « *très sensible au dévouement et au sacrifice des patriotes face à l'occupation* ». Pour des raisons familiales, **Catherine Corbiat** n'a pas pu non plus être présente à l'assemblée générale.

De bonnes nouvelles nous sont parvenues concernant l'état de santé de **Guy Hontarrède** qui avait été hospitalisé la veille de l'AG de notre association.

En effet, il avait demandé qu'on l'excuse pour cette première absence depuis 30 ans !

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement, beaucoup de repos, pour avoir le plaisir de le retrouver en bonne forme.

**Jean-Paul Piveteaud** et sa famille ont remercié les membres de notre association pour les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de Marie-Thérèse Piveteaud. (La Lettre du Souvenir n° 24 de septembre 2014 avait rappelé son rôle au sein de notre association).

### Appel à cotisation

Lors de l'assemblée générale, le montant de l'adhésion 2015 a été fixé à 5 €  
A cet effet, vous trouverez ci-joint le bulletin vous permettant de mettre à jour votre cotisation.

Chèque libellé à l'ordre de ASFB et adressé à Annick Lapouge – 198 rte du temple – 16590 BRIE

**Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE**

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>